



VOYAGES PEDAGOGIQUES : TRANSPORT AERIEN - ANNEE 2020 -

REGLEMENT DE LA CONSULTATION VALANT CAHIER DES CHARGES

Marché à procédure adaptée

Nature des prestations : **Transport aérien**

Identification de l'organisme qui passe le marché : **LYCEE LE VERGER**

Adresse = **1, Avenue des Corossols - B.P. 31
97438 SAINTE MARIE**

Objet du marché :

Fourniture de billets d'avion aller-retour en classe économique

Ce marché est passé selon la procédure adaptée dans les conditions prévues aux articles 28 et 40-II du Code des marchés publics

**DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES:
VENDREDI 14 FEVRIER 2020 à 12H (heure locale de l'île de la
Réunion)**

1- OBJET DE LA CONSULTATION

FOURNITURE DE BILLETS D'AVION ALLER/RETOUR EN CLASSE ECONOMIQUE

2- DESCRIPTION DE L'OFFRE

Le présent marché comporte 2 lots :

1er LOT

Trajet = Réunion (Aéroport St-Denis)/Paris/Allemagne-Francfort et retour

Départ de Saint-Denis = vendredi 24 avril 2020

Arrivée à Saint-Denis = mercredi 06 mai 2020

Quantité = 17 (15 élèves + 2 accompagnateurs)

2ème LOT

Trajet = Réunion (Aéroport St-Denis/Paris/Angleterre-Manchester et retour

Départ de Saint-Denis = samedi 10 octobre 2020

Arrivée à Saint-Denis = dimanche 25 octobre 2020

Quantité = 26 (24 élèves + 2 accompagnateurs)

Pour les 2 lots, les vols de nuit sont impératifs.

3 - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

3.1 - Mode de règlement

Le mode de règlement est exclusivement le virement administratif. Les paiements se feront par mandat administratif dans un délai de 30 jours à réception de facture. Le règlement d'acomptes est autorisé. Le solde sera réglé à l'émission des billets d'avion

3-2 - Présentation des propositions

Les candidats intéressés auront à produire un dossier complet comprenant les pièces et renseignements qui suivent :

3.2.1. Document à produire pour la candidature :

- Le présent règlement de consultation valant Cahier des Charges dûment signé.

3.2.2. Document à produire pour répondre à l'offre :

Pour chaque lot :

Une proposition détaillée et chiffrée faisant apparaître au minimum

- le trajet, les dates ainsi que les horaires des vols
- le prix en euros HT et TTC par voyageur, les frais de dossier ou de service, les réductions
- les conditions de modification des quantités (diminution et augmentation)
- les conditions d'annulation
- une assurance annulation par voyageur

Cette proposition sera proposée en langue française.
Cette proposition indiquera les modalités de paiements.
Le candidat mentionnera la possibilité de règlement par Bon à la Continuité Territoriale.
Le candidat est tenu de maintenir son offre jusqu'à la date du voyage.

3.3. Renseignements complémentaires

Les demandes de renseignements complémentaires se feront **exclusivement** par courriel à l'adresse suivante :
gestion.9741185v@ac-reunion.fr

3-4. Conditions d'envoi des propositions

Le candidat transmettra son offre , à sa convenance :

* par dépôt sur le site de l'AJI :

www,aji-france,com

* sous enveloppe postée ou déposées portant la mention "MAPA – VOYAGE PEDAGOGIQUE : TRANSPORT AERIEN - ANNEE 2020" à l'adresse suivante :
LYCEE LE VERGER, 1, Avenue des Corossols - B.P. 31 - 97438 SAINTE MARIE.

Chaque dépôt fera l'objet d'un avis de réception.

* par courriel aux 2 adresses suivantes :
gestion.9741185v@ac-reunion.fr
ce.9741185v@ac-reunion.fr

3,5. Jugement des propositions

Le choix de l'offre repose sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse. Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur les 2 critères suivants :

- le prix : 80 points
- assurance annulation, conditions de modification : 10 points
- maintien de l'offre jusqu'à la date du voyage : 10 points.

3,6, Attribution

Les candidats auront une réponse à leur offre avant le 20 février 2020. Le candidat retenu sera destinataire d'un acte d'engagement à renseigner, signer et à retourner au Lycée le Verger dans le délai indiqué.



3,7. Dispositions diverses :

Aucune offre arrivée hors-délai ne sera examinée.

Le Lycée se réserve le droit de négocier avec les candidats les offres reçues notamment en matière de prix.

Le Lycée se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation. Les candidats en seront alors avisés.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES: VENDREDI 14 FEVRIER 2020 - 12H (heure locale Ile de la Réunion)

Fait à

Le

Sainte-Marie, le 27 janvier 2020

Le candidat,

La Provisseur

G. BOURGAGROU

